

Le Palm Beach transformé en hôtel haut de gamme

La vente de l'établissement de la Pointe Croisette serait en cours. Un investisseur envisage un hôte prestige assorti d'une grande salle de spectacle. Le Casino Partouche sera transféré à l'hôtel 3.14

La mélodie s'est jouée en sous-sol. Des rumeurs couraient effectivement, depuis quelques mois, sur une éventuelle vente du Palm Beach. Il semble donc que les négociations avancent suffisamment pour être – officiellement – abordées en conseil municipal. Le premier adjoint Max Artuso a confirmé « une opération de vente en cours du contrat de bail à un investisseur privé ». Et de préciser la future vocation de cet ancien haut-lieu de la Pointe Croisette : « Un hôtel de très haut niveau, avec une grande salle de spectacle ».

Le Palm Beach change donc de mains. De nature aussi. Fini le "gling gling" des machines à sous, et autres salles de jeu, du Casino Partouche. L'établissement sera transféré au rez-de-chaussée et premier étage de l'hôtel 3.14, qui appartient au même groupe.

Vieux et inadapté

C'est ce transfert que les élus du conseil municipal ont approuvé lundi soir, tard. « Les locaux sont vétustes et l'architecture n'est plus réellement adaptée aux besoins actuels d'un casino », a expliqué Max Artuso. De plus, ça n'est pas sans poser des problèmes de sécurité. Ça représente aussi des frais de fonctionnement colossaux, qui font que l'exploitant n'arrive jamais à l'équilibre dans ses comptes. »

Il ne fait pas bon vieillir donc... À cause de son âge, le bâtiment – inauguré en 1929 – a perdu de son pouvoir d'attraction. L'exploitation du casino s'en ressent très négativement. »

Ce n'est donc pas uniquement la



L'ensemble bâti du Palm Beach représente sur 1,7 ha, les pieds dans l'eau. Un candidat serait sur les rangs pour mener à bien les pharaoniques travaux qui permettraient de remettre en état le complexe. Une seconde vie d'hôtel de luxe ? (Photo Patrice Lapoirie)

faute des jeux en ligne... La baisse du chiffre du casino du Palm Beach (-16 % en 2014) serait donc aussi due à des espaces « vieillissants et pas fonctionnels. »

De fait, ce transfert – salles de jeu et 150 machines à sous – dans l'enceinte de l'hôtel 3.14 s'avère une bonne opération pour le groupe Partouche (lire ci-dessous).

De toute façon, le casinotier n'avait pas vraiment le choix. Devant l'ampleur du chantier prévu pour remettre le bâtiment à la pointe, il faut dégager les lieux.

Les travaux s'annoncent importants. Loin, très loin, des 17,6 millions d'euros d'investissement initialement prévu dans la délégation de service public accordé au groupe exploitant.

Rénovation et démolition

Selon la Ville, il s'agira de « rénovations lourdes », avec carrément « par endroits, une démolition, car la structure du bâtiment doit être renforcée en raison de la proximité immédiate de la mer qui a provoqué un vieillissement prématuré. » Il semble que le

propriétaire des lieux – le syndicat des propriétaires de la Pointe Croisette (lire ci-dessous) – a d'ores et déjà « étudié un projet de réhabilitation complète, et un candidat se serait présenté pour la reconstruction du bâtiment », avec « un projet de nature à redonner au Palm Beach son fort pouvoir d'attractivité », dit la Ville. La municipalité envisage donc ce projet, et le transfert du casino, d'un bon œil. D'abord « parce qu'on craint d'avoir une verrue à la Pointe Croisette », défend le premier adjoint. Ensuite, un casino qui coule... c'est

aussi une partie des recettes de la Ville qui prend l'eau. Enfin, il y a la question de la sauvegarde des emplois. L'effectif salarié du casino du Palm Beach s'élève à plus de 70 personnes. En conclusion, « c'est une solution de sortie vers le haut. » Reste à savoir ce que deviendra concrètement ce bâtiment qui, même frappé de vieillesse, reste l'un des derniers exemples d'architecture casinotière des années 30 en Méditerranée.

DELPHINE PARRA
dparra@nicematin.fr